|  |  |
| --- | --- |
|  | Aux entreprises formatrices  Par courrier électronique |

|  |  |
| --- | --- |
| Réf. :SMR | Lausanne, le 8 mai 2020 |

**Procédure de qualification 2020 pour le métier d’Assistant socio-éducatif / Assistante socio-éducative CFC**

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, les procédures de qualification 2020 ne ressembleront, pour la plupart de vos apprenti-e-s, en rien à ce qui a été fait jusqu’à présent.

En effet, différentes variantes d’examens finals ont été élaborées et pour chaque profession l’une d’entre elle a été retenue par le Secrétariat d’Etat à la Formation, la Recherche et l’Innovation (SEFRI).

Les apprenti-e-s de votre métier vont, dès lors, être évalué-e-s selon la variante **3B.**

Cela veut dire que :

* Dans le domaine de qualification « culture générale », il n’y aura pas d’examen final. Les notes semestrielles obtenues jusqu’à la fin du premier semestre 2019/2020 sont prises en compte pour l’évaluation finale.
* Dans le domaine de qualification « connaissances professionnelles », il n’y aura pas d’examen final. Toutes les notes semestrielles obtenues jusqu’à la fin du premier semestre 2019/2020 sont prises en compte dans l’évaluation du domaine de qualification.
* Dans le domaine de qualification « travail pratique » :
  + L’entreprise évalue, sur la base des rapports de formation obligatoires et de l’évolution au cours de l’apprentissage, les compétences et les prestations en entreprise de sonapprenti-e. Cette évaluation s’effectue au moyen d’une grille d’évaluation unifiée à l’échelle nationale qui vous sera transmise, **dès la mi-mai**, accompagnée des informations nécessaires à son utilisation.

Si vous avez au sein de votre entreprise un-ecandidat-e qui répète sa procédure de qualification et/ou qui se présente à l’examen sous l’égide de l’article 32 OFPr, il est possible que d’autres dispositions soient prises. Auquel cas, vous en serez informé-es dans les meilleurs délais.

Afin que tout se déroule dans les meilleures conditions, la Direction générale de l’enseignement postobligatoire, en collaboration avec le chef-expert ou la cheffe-experte de votre métier, mettra à votre disposition une plateforme de soutien que vous pourrez contacter en cas de questions relatives à la mise en œuvre de l’évaluation en entreprise.

En vous remerciant d’ores et déjà de votre investissement pour permettre la qualification des apprentis et apprenties de votre entreprise, nous vous adressons nos meilleurs vœux de bonne santé et vous prions d’agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

|  |  |
| --- | --- |
| C:\Users\molac5\AppData\Local\Temp\notes8D5732\SI91028518102511380.jpg | Sylvie Mounir  Cheffe de pôle  Office de la formation  professionnelle et continue |

***Copies :***

* *Chef-expert*
* *Association professionnelle*
* *Commissaire(s) professionnel(s) – le(s)*
* *Ecole professionnelle*